TRIGANO

Société anonyme au capital de 82.310.249,75 € Siège social : 100 rue Petit – 75019 PARIS 722 049 459 R.C.S. PARIS

అంతి తుత

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 5 JANVIER 2016

RESULTATS DES DELIBERATIONS

సాసా నును

I. RESOLUTIONS DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE DELIBERANT SOUS FORME ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels et des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés.

Cette résolution est adoptée à 26 116 531 voix contre 16 751.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés.

Cette résolution est adoptée à 26 116 531 voix contre 16 751.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes en application des articles L. 225-40 et L 225-42 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à 24 422 381 voix contre 1 710 901.

QUATRIEME RESOLUTION

Affectation du résultat.

Cette résolution est adoptée à 26 132 452 voix contre 830.

CINQUIEME RESOLUTION

Jetons de présence.

Cette résolution est adoptée à 24 734 264 voix contre 1 399 018.

SIXIEME RESOLUTION

Autorisation de rachat d'actions.

Cette résolution est adoptée à 25 519 857 voix contre 613 425.

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour publicité.

Cette résolution est adoptée à 26 132 452 voix contre 830.

II. RESOLUTION DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE DELIBERANT SOUS FORME EXTRAORDINAIRE

HUITIEME RESOLUTION

Autorisation d'annulation des actions acquises par la société.

Cette résolution est adoptée à 26 132 452 voix contre 830.

NEUVIEME RESOLUTION

Réservation au profit des salariés de la société d'une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues à la section 4 du chapitre II du titre III du livre III de la troisième partie du Code du Travail.

Cette résolution est rejetée à 25 290 899 voix contre 842 383.